

RSE

Responsabilité Sociétale des Entreprises

RAPPORT 2022



SOMMAIRE

MODÈLE D'AFFAIRES

LE GROUPE MACSF

QUELLE STRATÉGIE RSE POUR LE GROUPE MACSF ?

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION
DU SYSTÈME DE SANTÉ

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

LES COLLABORATEURS AU COEUR
DE LA DÉMARCHE RSE

PERSPECTIVES

ÉDITO

Le groupe MACSF produit pour la troisième année consécutive son rapport sur la responsabilité sociétale et environnementale. Cette année 2022, jalonnée par de nombreux épisodes de chaleur et marquée par un déficit de pluie exceptionnel, est la plus chaude jamais enregistrée sur le territoire métropolitain depuis le début des relevés en 1900, confirmant, s'il était nécessaire, la réalité du dérèglement climatique.

Comme l'annoncent les rapports successifs du GIEC, cette augmentation des températures, déjà responsable d'au moins 150 000 décès par an selon l'OMS, aura un impact non seulement sur l'environnement, mais également sur la santé et le bien-être de tous.

C'est dans ce contexte et à l'issue de la longue crise sanitaire que nous venons de traverser et dont on sait les traces qu'elle a laissées sur les soignants, que nous avons décidé, en tant que premier assureur des professionnels de santé, de nous engager depuis 3 ans dans deux grands domaines : la lutte contre le dérèglement climatique, d'une part, et l'amélioration du système de santé, d'autre part.

Première pierre à cet édifice, la réalisation de notre bilan carbone, car avant de prendre toute décision, il était important, pour nous, de dresser un état des lieux, sans concession. Les résultats, détaillés dans ce rapport, sont très encourageants et témoignent d'une réelle sobriété par rapport à notre secteur d'activité.

Cette première étape, celle de la mesure, a été suivie d'une seconde, celle du plan d'action. A ce stade et compte tenu des actions envisagées, il est possible de réduire, à périmètre constant, de 25 % le bilan carbone du groupe à l'horizon 2025. Comment procéder ? Ce rapport présente les actions déjà mises en œuvre ainsi que les voies que nous explorons, au premier rang desquelles le verdissement de notre politique d'investissement.

De même, nous avons la ferme volonté d'œuvrer à l'amélioration de notre système de santé, aujourd'hui à bout de souffle. La désertification médicale, les revendications des professionnels de santé ou encore les difficultés à l'hôpital en sont les premiers symptômes. Il existe des solutions très concrètes que nous pouvons promouvoir, à la fois en tant qu'assureur et en tant qu'investisseur.

Ces engagements du groupe, tous les collaborateurs MACSF y sont extrêmement attachés. Déjà particulièrement à l'écoute des problématiques rencontrées par les professionnels de santé, ils ont également été sensibilisés à la question climatique au cours des dernières années. Les différentes actions de prévention menées dans le cadre de la politique RH du groupe attestent, en outre, de notre ferme volonté d'assurer leur bien-être au travail, un bien-être qui, j'en suis convaincu, doit favoriser celui de ceux pour qui ils s'engagent chaque jour : les professionnels de santé.

Voilà deux ans, nous dotions le groupe MACSF d'une raison d'être offrant à la fois un cadre et un horizon à notre activité. Aujourd'hui, nous réaffirmons, avec l'ensemble de nos collaborateurs, l'engagement qu'elle porte auprès des professionnels de santé avec des mesures concrètes, à la hauteur des défis qui sont les nôtres.

Ensemble, prenons soin de demain.



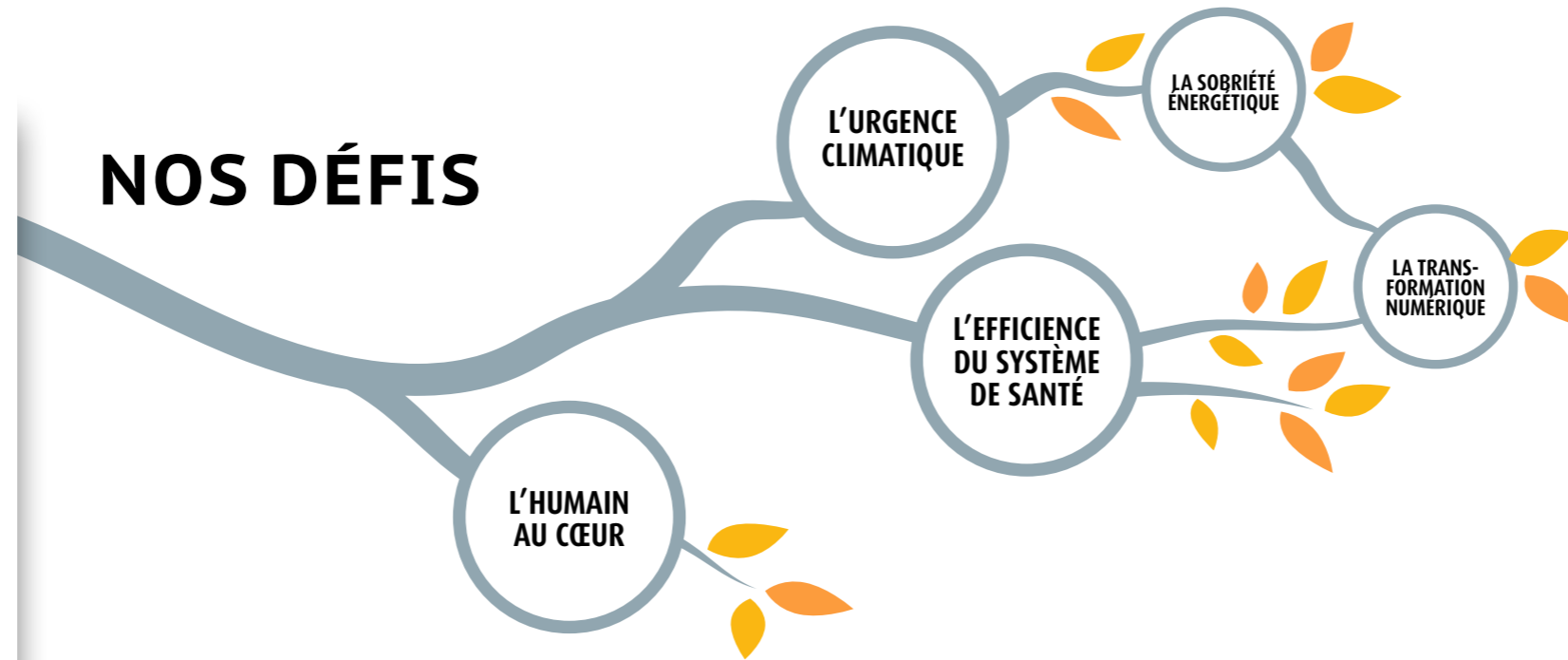
Stéphane Dessirier,
directeur général du groupe MACSF



MODÈLE D'AFFAIRES

IMPACTER POSITIVEMENT LE MONDE DE LA SANTÉ

NOS DÉFIS



NOS MISSIONS

ASSUREUR

Créer des solutions d'assurance adaptées aux besoins des professionnels de santé, pour leur permettre d'exercer sereinement

Accompagner et conseiller nos sociétaires en matière de gestion des risques dans le but d'agir en faveur de la prévention des accidents médicaux et de la sécurité des soins

Garantir la protection de nos sociétaires tout en encourageant les comportements vertueux et durables

EMPLOYEUR

Imprégner le quotidien des collaborateurs pour que la responsabilité sociétale de notre entreprise devienne un réflexe

Prévenir pour assurer le bien-être des collaborateurs

Développer une stratégie humaine au service du groupe et de ses sociétaires

INVESTISSEUR

Investir de façon responsable, pour servir nos engagements

Assurer le verdissement de notre politique d'investissement

Soutenir l'innovation médicale en participant à l'émergence de start-up

Participer à financer l'économie réelle

ACTEUR DU MONDE DE LA SANTÉ

Accompagner les évolutions en santé et soutenir l'innovation médicale

Soutenir la qualité de vie et les conditions de travail

Participer à la formation pour un exercice serein et sécurisé

Préserver un service médical sur le territoire

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

2,2 milliards d'€ de chiffre d'affaires

247 millions d'€ de résultat

1,4 milliard d'€ de collecte en assurance vie

2,50 % de taux de rendement* épargne retraite

144 recrutements en 2022

95 694 nouveaux sociétaires

139 260 sinistres ouverts**

288 % de ratio de solvabilité

*Net de frais.
**Hors sinistres en santé.

NOS ATOUTS

1,1 million de sociétaires

2,3 millions de contrats

33,8 milliards d'€ d'encours global

L'engagement de nos **1 641** collaborateurs MACSF

Une **mutuelle** gouvernée par des administrateurs tous professionnels de santé

Des conseillers salariés et non commissionnés

70 agences commerciales et **5** centres de relation client

Une grande solidité financière

LE GROUPE MACSF

UNE MUTUELLE D'ASSURANCE ENGAGÉE



Depuis plus de cent ans, le groupe MACSF accompagne les professionnels de santé dans leur exercice et dans tous leurs projets de vie, leur offrant, au travers de produits et services d'assurance, les conditions de vivre et d'exercer dans la sérénité.

Contribuer à l'intérêt commun

L'ADN du groupe est d'accompagner les professionnels de santé dans leur activité mais également, plus largement, de contribuer à l'intérêt commun au-delà du bien-être de nos sociétaires. Ce souci de l'autre, cette mission de « prendre soin » est au cœur même du métier des soignants. Par conséquent, nous partageons depuis notre création l'objectif de contribuer à construire une société meilleure et à agir sur les enjeux qui sont aujourd'hui contenus dans le sens même de RSE.

Une raison d'être qui donne un cadre à notre politique RSE

Affirmant, au travers de sa raison d'être, sa place et son rôle dans l'écosystème de la santé, il embarque l'ensemble de ses parties prenantes, au premier rang desquelles ses sociétaires et ses collaborateurs, dans un grand dessein : l'amélioration de la santé.

Notre raison d'être :
Aux côtés de ses sociétaires, le groupe MACSF œuvre durablement à l'amélioration de la santé en leur donnant les moyens d'exercer sereinement et en soutenant l'innovation médicale.

Cette vision, issue de travaux menés au sein des instances dirigeantes du groupe, offre un cadre à sa politique RSE, ancrant davantage la MACSF dans la société. Toutes les décisions, tous les projets du groupe seront considérés à l'aune de cet objectif.

Cette volonté se traduit par un positionnement de marque, en cohérence avec l'identité du groupe, et sa signature :

**Ensemble,
prenons soin
de demain**

Acteur du monde de la santé

Mutuelle d'assurance créée par et pour les professionnels de santé, le groupe MACSF assure la vie privée et professionnelle de plus d'un million de soignants. Elle développe des produits d'assurance et des garanties spécifiques pour les professionnels de santé, adaptées à chaque profession, mode d'exercice et type de pratiques. Au cours de ses 100 ans d'existence au service de ses sociétaires, elle a acquis une expertise très fine sur les besoins des professionnels de santé depuis leurs études jusqu'à leur retraite. Ses travaux sur le risque médical et ses services d'accompagnement des professionnels tant dans leur installation que dans leur exercice en font un acteur incontournable et reconnu du monde de la santé à la fois expert et facilitateur.

Acteur mutualiste

Le groupe MACSF est un assureur mutualiste, c'est-à-dire qu'il appartient à ses clients-sociétaires et n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Il est présidé et gouverné, depuis sa création, par des administrateurs tous issus des professions médicales et paramédicales. Chaque année, les sociétaires sont appelés à voter sur les résolutions proposées par le conseil d'administration lors d'assemblées générales. Cette gouvernance engage les clients-sociétaires et leur garantit que les problématiques rencontrées par les professionnels de santé sont parfaitement connues et prises en compte par ceux qui les gouvernent. Les décisions sont prises avec une vision long terme dans l'intérêt des sociétaires et plus largement citoyens.

1650 collaborateurs partout en France

L'ensemble des 1650 collaborateurs du groupe MACSF exerce leur activité en France, qu'il s'agisse de nos 70 agences, de nos 5 centres de relation client ou encore de notre siège social basé à La Défense. Au service des professionnels de santé et dans leur seul intérêt, notre réseau commercial n'est pas commissionné.

Un partenariat Voile avec Isabelle Joschke



La MACSF est engagée depuis 2019 dans un partenariat nautique avec la skipper Isabelle Joschke.

Cet engagement vient valoriser la place de la femme et la mixité dans ce milieu qui reste masculin. C'est aussi une volonté d'inspirer d'autres femmes à s'aventurer dans cet univers sportif, de réaliser leurs ambitions dans la voile de compétition et contribuer ainsi à inverser la sous-représentation des femmes dans cette discipline et aussi dans tous les types de métiers.



Isabelle Joschke est très attachée à la question de la mixité dans la société, elle a ainsi créé l'association « Horizon Mixité » en 2012. Son engagement a trouvé un écho particulier auprès du groupe MACSF qui soutient diverses actions pour rendre la voile plus accessible aux femmes, notamment en permettant à des soignantes de réaliser leurs ambitions sportives à l'occasion de la régata annuelle du Spi Ouest-France.

QUELLE STRATÉGIE RSE POUR LE GROUPE MACSF ?

LA RSE EST AU CŒUR DE NOTRE MISSION D'ASSUREUR



Emmanuel Renoux, directeur RSE du groupe MACSF, explique la démarche RSE du groupe, ses grands axes d'engagement et les actions mises en place en 2022.

Pour quelles raisons la MACSF est engagée dans une démarche RSE ?

Impacter positivement le monde de la santé est le point central de notre responsabilité sociétale en tant que mutuelle affiliée dédiée aux professionnels de santé. Nous portons depuis notre création l'objectif d'apporter des réponses aux grands enjeux de la société. De fait, notre politique RSE ne constitue pas une révolution mais marque une évolution.

Nous souhaitons capitaliser sur ce que nous sommes et réaffirmer notre volonté d'adresser les questions de société à travers l'approfondissement de certains enjeux avec force et conviction.

Comment cette démarche impacte-t-elle le groupe MACSF ?

Pour la MACSF, la RSE n'est pas un sujet de mode ou conjoncturel. Par exemple, traiter le sujet du dérèglement climatique, ce n'est pas faire de l'écologie au sens politique ou activiste du terme, c'est engager l'entreprise à la fois dans l'adaptation de notre modèle d'affaires et aussi, à l'échelle du groupe, dans l'atténuation de ses conséquences.

L'enjeu est d'agir stratégiquement en anticipant pour pérenniser notre modèle d'entreprise en faisant face aux défis qui se présentent. Et tout cela, nous ne pourrons le faire qu'avec l'ensemble des métiers, que si notre responsabilité sociétale d'entreprise imprègne véritablement au quotidien nos actes, nos décisions et globalement, la gestion du groupe. Chaque collaborateur est un acteur clé de la RSE.

Quels sont les grands axes d'engagement ?

Il est important de rappeler que pour définir les axes de travail sur lesquels le groupe concentrera ses efforts pour les prochaines années, il s'appuie sur sa raison d'être. Permettre, au quotidien, un exercice serein de leur activité aux professionnels de santé en est le fondement.

Aussi, nous nous attacherons, dans un premier pilier, à participer à l'amélioration du système de santé. Notre légitimité sur cet axe s'appuie sur le fait que notre connaissance du monde de la santé est ancrée :

- nos administrateurs sont eux-mêmes des professionnels de santé,
- notre réseau commercial rencontre chaque jour des soignants,
- nos gestionnaires règlent des sinistres au quotidien.

Aussi, nous vivons la réalité du monde de la santé, ses réussites, mais aussi ses souffrances.

Parallèlement, l'été 2022 a montré à quel point le réchauffement climatique pouvait influencer notre quotidien. Cela a un impact à la fois sur notre modèle économique puisque les sinistres qui vont survenir seront plus nombreux et plus intenses mais aussi sur le monde de la santé. En effet, on anticipe que le réchauffement climatique aura des impacts sur la santé humaine et, par conséquent, sur les soignants, qu'il s'agisse de problèmes de sécurité alimentaire, de pollution, de l'apparition de nouveaux virus ou encore d'une surmortalité accrue. C'est pour cela que le second pilier de notre politique RSE s'attachera à lutter contre les effets du dérèglement climatique.



Catherine Vinikoff, Présidente MACSF SGAM, MACSF assurances et MACSF Libéa, médecin radiologue à Tours

« Alors que beaucoup d'acteurs s'ouvrent désormais à la RSE, la MACSF est engagée depuis sa création auprès des professionnels de santé. Cette démarche est donc naturelle pour chacun des collaborateurs du groupe. »

Quelles actions ont été déployées par le groupe MACSF en 2022 ?

Les actions liées à l'amélioration de la santé sont nombreuses et variées. Cela va de la valorisation du monde de la santé à la prévention des risques médicaux, du soutien à une meilleure qualité de vie au travail au travers de programmes de formation ou d'animations à l'aide à l'installation ou à la coordination des soins sur un territoire. Le champ des initiatives est vaste.

Réaliser un bilan de l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre a permis d'identifier les postes clés et ainsi orienter nos actions pour limiter notre impact à terme sur l'environnement.

En ce sens, la sobriété énergétique a été un thème clé de notre action. En agissant en responsabilité via des économies d'énergie et des éco-gestes, avec l'ensemble des collaborateurs du groupe.

Dressez-vous un bilan de ces actions ?

Bien entendu, nous allons suivre ces actions dans le temps afin de mesurer leur impact. Il faut avoir à l'esprit que nous nous situons sur un temps d'actions long. Les fruits de ces initiatives seront perceptibles sur la durée.

Dans ce rapport, plusieurs indicateurs sont donnés. Nous les suivrons d'année en année et pourrons ajuster ainsi les plans d'actions.



QUELLE STRATÉGIE RSE POUR LE GROUPE MACSF ?

DES ÉTUDES AUPRÈS DE NOS SOCIÉTAIRES ET COLLABORATEURS POUR ÉCOUTER LEURS ATTENTES FACE AUX ENJEUX DE NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE



Avant de définir ses engagements, la MACSF a interrogé ses sociétaires et collaborateurs afin de mesurer la perception, l'intérêt en matière de RSE, et identifier les thématiques d'actions importantes à mener.

- Une première étude a été réalisée en mars 2022 auprès de nos sociétaires en partenariat avec le cabinet d'études ENOV. 439 d'entre eux, représentant tous statuts et toutes professions, ont répondu. Cette étude a permis de comparer les résultats auprès d'un panel de Français.
- Le groupe a parallèlement souhaité connaître les attentes de ses collaborateurs sur ces mêmes thématiques. Une étude similaire a ainsi été menée auprès des collaborateurs à laquelle 561 ont répondu en mai 2022.

QUELS ENSEIGNEMENTS EN RETENIR ?

Une posture de consomm'acteurs

Nos parties prenantes s'appliquent dans leurs choix de consommation à privilégier les marques engagées.

- 73 % des sociétaires déclarent avoir déjà choisi une marque en fonction de ses pratiques RSE vs 65 % des Français. Même 2/3 de nos sociétaires et près de 60 % des collaborateurs disent avoir arrêté de consommer une marque à causes de ses mauvaises pratiques.
- 82 % des sociétaires et 81 % des collaborateurs prêtent une attention au critère RSE dans leurs achats.
- De manière générale, les femmes et les jeunes ont une sensibilité plus forte aux sujets RSE.



Une attente forte vis-à-vis des entreprises en matière de RSE

Pour 98 % des sociétaires, il est difficile pour les consommateurs d'évaluer l'impact réel des actions RSE des entreprises. En ce sens, compte tenu de ce manque de visibilité, les sociétaires sont plutôt sceptiques sur l'engagement sociétal des assureurs dans leur ensemble : seuls 15% les décrivent comme engagés en matière de RSE (vs 35% des Français et 32% des collaborateurs).



Pourtant, plus de 9 personnes interrogées sur 10 que ce soit sociétaires, collaborateurs et Français s'accordent sur le fait qu'il est important que les entreprises s'engagent en matière de RSE car ce sont elles qui ont la capacité de faire bouger les choses.

Agir en toute sincérité est primordial. 96% des sociétaires attendent une démarche d'exemplarité de la part des entreprises en la matière.

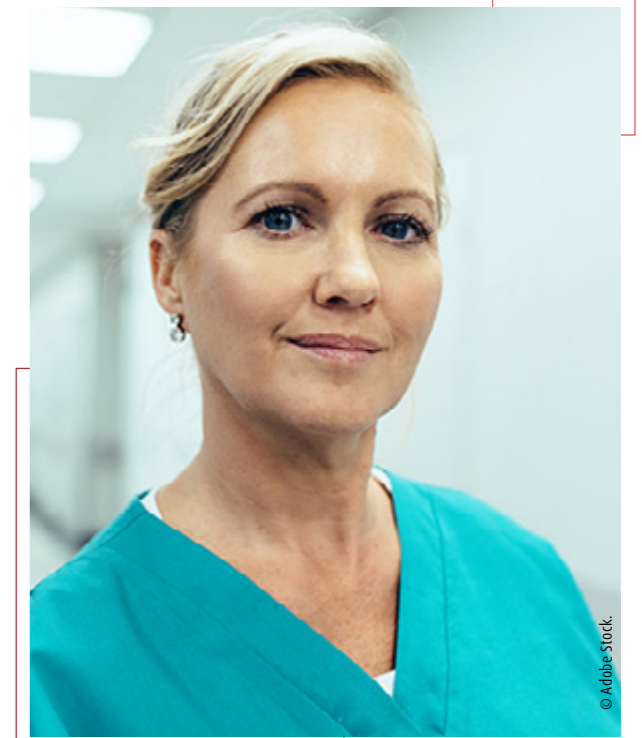
Enfin, pour plus de 8 collaborateurs sur 10, le fait que la MACSF soit engagée dans une démarche RSE influence, de manière positive, le sentiment de fierté de travailler au sein de l'entreprise, l'image de l'entreprise, l'envie de contribuer à la RSE à travers des comportements et gestes « responsables ». Les plus jeunes en font même un critère de motivation au travail clé.

Des thématiques d'actions attendues

Nos sociétaires associent naturellement la démarche RSE à des actions de préservation de l'environnement, du respect des relations et conditions de travail et de la protection du consommateur.

Plus précisément, nos parties prenantes mettent en avant des thèmes d'actions :

- AGIR SUR LA PRÉVENTION AUPRÈS DES SOIGNANTS ;
- PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AU MONDE DE LA SANTÉ ;
- FACILITER L'ACCÈS À L'ASSURANCE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS ET JEUNES INSTALLÉS ;
- LIMITER L'EMPREINTE CARBONE POUR LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE.



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Chaque citoyen doit pouvoir accéder à un soin de qualité et sécurisé et ce en tout temps et tous lieux. Et pourtant, aujourd'hui, nous le savons, le mal-être soignant est prégnant, le système de soins est peu efficient. Des causes structurelles de dysfonctionnements sont clairement identifiées.



Dr Laurence Carpentier,
Présidente MACSF
prévoyance et MACSF
épargne retraite,
chirurgien-dentiste
dans la région lyonnaise

« Le rôle du groupe MACSF dépasse la seule protection par l'assurance. Sa mission est aussi d'être aux côtés des sociétaires professionnels de santé pour les accompagner dans la prévention des risques et l'optimisation des pratiques avec le soutien des innovations médicales. »



La MACSF appartient à l'écosystème du monde de la santé. Aussi cette réalité, nous la vivons au quotidien également :

- Nos administratrices et administrateurs sont des professionnels de santé issus de toutes les professions et témoignent des difficultés rencontrées sur le terrain.
- Près de 800 collaboratrices et collaborateurs sont au contact direct des professionnels de santé lors de rendez-vous, de permanences, de congrès, d'appels téléphoniques...
- Construction d'offres et de services en adéquation avec les préoccupations des professionnels de santé : nouveaux métiers, intelligence artificielle dans les pratiques, cyber risque etc...
- Enfin, nous sommes en première ligne dans le cadre des sinistres que nous réglons. Nous observons ainsi les arrêts suite à maladie ou accidents, les mises en causes en responsabilité pour des raisons d'épuisement notamment, témoignages des conséquences sur les praticiens.

Lorsque l'on assure l'ensemble des professions du corps médical, il est nécessaire d'aller au-delà du simple rôle d'assureur. Nous portons l'ambition de nous engager, en participant à l'amélioration du système de santé, pour aider celles et ceux qui nous soignent au quotidien, pour permettre à nos sociétaires de pouvoir exercer sereinement.



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ET LA FORMATION

Recruter de nouveaux collaborateurs, fidéliser ceux en poste sont des problématiques clés lorsque les conditions d'exercice des soignants sont parfois difficiles. Emploi du temps à rallonge, communication quelquefois tendue avec les patients et l'entourage professionnel, équilibre vie privée et professionnelle, tout cela peut rendre la pratique épuisante. Pour ces raisons, la MACSF s'engage dans des actions visant à accompagner ses sociétaires dans le développement de leurs compétences et l'identification des situations à risque dans la prise en charge des patients ou dans leurs projets d'installation libérale ou encore dans des actions directement liées à leur bien-être.

Un soutien à un programme de communication non violente

Parce qu'il n'est pas toujours facile de communiquer sereinement dans un contexte difficile – annonce d'un diagnostic grave, patient agressif, tensions entre collègues, la MACSF a initié un partenariat avec le professeur Alexandre Duguet – Vice-doyen de la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière, Professeur de pneumologie et formateur certifié en Communication non violente (ou CNV) – et la Coop CNV pour l'accompagner dans son dispositif de formation à la CNV.

La communication non violente s'attache à instaurer entre les êtres humains des relations fondées sur une coopération harmonieuse, sur le respect de soi et des autres. Cet outil de communication verbale est recommandé pour la résolution de conflits et permet de développer une meilleure relation à soi et aux autres.

C'est en confrontant cette méthode à son quotidien que le Professeur Duguet a pris l'initiative de faire partager au plus grand nombre son expérience pour une pratique apaisée et surtout plus efficiente pour gérer les conflits. C'est ainsi que sont nées les formations à la CNV pour les professionnels de santé, alliant pratique et théorie.

Ce soutien s'inscrit dans la durée, notamment auprès du syndicat des internes de médecine générale.

« La CNV est un vrai plus dans la vie professionnelle des professionnels de santé » expliquent Maherzia Hemic, experte de l'animation et des ventes sur le marché hospitalier, et François Bellanger, chargé de l'animation et des ventes du marché étudiant, « et en tant qu'assureur mutualiste, nous avons à cœur d'être attentifs aux problématiques rencontrées par nos sociétaires ».

Sarah,
médecin urgentiste

« Très éclairant. En particulier cette notion de besoins universels à partir desquels nous pouvons tous nous comprendre. Je repars avec de précieux outils pour ma vie pro et perso. J'ai progressé pour poser mes limites et dire non. J'ai apprécié la pédagogie construite à partir de notre vécu. »

Indicateurs

	2021	2022
Nombre de formations réalisées en établissements de santé et en écoles	303	367
Nombre d'articles publiés* pour informer sur le cadre juridique de leur activité	290	239
Nombre d'informations délivrées en protection juridique	20 013	20 876
Pourcentage de sociétaires satisfaits (% des notes comprises entre 4 et 5)	-	96,80 %

* Publiés sur macsf.fr.

Des animations pour améliorer la qualité de vie au travail des soignants

La MACSF s'investit également à l'hôpital. C'est ainsi qu'elle propose depuis plusieurs années différentes interventions dans les hôpitaux qui touchent à la qualité de vie et des conditions de travail – ou QVCT – via la mise en place d'un ensemble de mesures à destination du personnel hospitalier.

Les équipes de la MACSF, en lien avec les directions des ressources humaines des hôpitaux, proposent des actions possibles, en fonction des attentes des établissements, de leurs projets d'établissement et de leur politique QVCT et organisent ensuite les animations directement sur place. Tapis massant, lunettes de luminothérapie ou encore casque anti-stress, les animations s'adaptent aux emplois du temps chargés des soignants, leur apportant des moments de bien-être important sans pour autant perturber leur pratique professionnelle. A Cherbourg par exemple, pour répondre au projet de l'établissement « Mesurer sa forme », la MACSF a mis en place quatre ateliers sur une journée, pour permettre aux participants de mesurer leur forme et d'avoir un diagnostic (réalisé par des professionnels de santé libéraux) et des conseils de prévention santé. D'autres animations sont également organisées, par exemple à Angers, où la MACSF a organisé un Job dating auquel 300 étudiants ont participé. Au programme : échanges avec le CHU pour anticiper les recrutements des futurs diplômés et bar à smoothies.

Enfin, Isabelle Joschke, Skipper de l'IMOCA MACSF, est allée à la rencontre des soignants en intervenant au sein des CHU d'Angers et de la Timone à Marseille, ainsi qu'au sein du CH de Lorient, pour évoquer avec les soignants les thématiques du stress, du sommeil et de la nutrition, des problématiques fortes que connaissent bien les soignants et qu'ils partagent avec les sportifs de haut niveau.



210

EN 2022, PRÈS DE 210 ANIMATIONS ONT AINSI PU ÊTRE PROPOSÉES AU SEIN DE PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PARTOUT EN FRANCE.



« Ces animations apportent du bien-être aux professionnels de santé, notre politique RSE a vraiment un sens ici, nous ne sommes pas là que pour jouer notre rôle d'assureur, mais également pour accompagner les soignants dans leur vie professionnelle » conclut Isabelle Morèse, Responsable de territoire de santé.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

AGIR SUR LES PARCOURS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Les déserts médicaux, les difficultés d'installation, l'organisation des soins sur le territoire... des sujets de plus en plus complexes et présents dans le quotidien des professionnels de santé. Des problématiques fortes que connaît bien la MACSF, qui fait de la recherche de solutions pour favoriser l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire une priorité.

Un accompagnement auprès de maisons de santé et des CPTS

La MACSF mène depuis plusieurs années des actions pour accompagner les professionnels de santé dans leur installation, puis tout au long de leur exercice professionnel, que ce soit en libéral ou à l'hôpital. Le groupe est présent auprès des MSP (Maisons de Santé Pluri professionnelles), CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et plus généralement sur l'exercice en groupe. Les équipes commerciales du groupe créent du lien avec les coordinateurs locaux de ces organismes, avec les relations institutionnelles régionales, pour être présentes auprès de l'ensemble des interlocuteurs de la chaîne médicale et ainsi apporter leur aide et leur expertise en fonction des besoins.

Au-delà de l'assurance, la MACSF est sollicitée pour faire profiter de son expertise en matière d'exercice en groupe.



EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

↓ EXEMPLE 1

Accompagnement des maisons de santé de St-Tropez et ses coordinatrices, pour les aider à structurer et à challenger leur réflexion autour des actions à mener au sein de leur organisme. Les équipes MACSF ont ensuite su adapter leurs offres et contrats pour répondre aux besoins assurantiels spécifiques d'une MSP.

↓ EXEMPLE 2

Référencement de la MACSF par la FORMS, association mandatée par l'ARS, pour mener des webinaires sur différents sujets, par exemple « Comprendre les différentes formes de responsabilité civile ». Ce fut l'occasion par cette relation d'accompagner différents projets d'exercice en groupe, de MSP et de CPTS.

↓ EXEMPLE 3

La MACSF fait le relais entre ses sociétaires pour leur permettre de se développer, notamment dans les zones sous-denses et faire face ainsi aux difficultés de recrutement. C'est le cas de la CPTS des Monts du Lyonnais qui a restauré une ancienne maison de santé et l'a transformé en un lieu de vie qui puisse accueillir gracieusement des étudiants en stage ou des remplaçants. La MACSF s'est fait le relais de cette initiative auprès des syndicats étudiants avec lesquels elle est en lien - le SyRel et le SAIHL - pour faire connaître cette offre attractive et aider à la fois les étudiants en recherche de stage et la CPTS en recherche de stagiaires.



« La MACSF est régulièrement sollicitée spontanément par des maisons de santé » explique Jean-François Babi, responsable exercice en groupe et coordonné sur l'ensemble du pôle Sud-Méditerranée de la MACSF.
« Nous sommes bien entendu présents en tant qu'assureur des professionnels de santé, mais notre rôle va au-delà de l'assurance. Nous sommes une mutuelle affinitaire, notre connaissance du monde de la santé est très pointue et nos interlocuteurs, professionnels de santé ou institutionnels savent que nous pourrions les accompagner et leur apporter des réponses pertinentes » conclut-il.

Une plateforme d'échange pour les offres de remplacements

En 2019, la MACSF lance la première plateforme d'échange entre professionnels de santé : « La communauté MACSF ». Accessible à l'ensemble des professionnels de santé, La communauté est un forum gratuit d'échange entre professionnels de santé pour partager des conseils, échanger dans des groupes dédiés, avec des confrères de même profession ou spécialité sur des problématiques professionnelles, ou encore partager des petites annonces d'emploi et de local professionnel. Elle permet ainsi aux quelques 4 800 professionnels de santé inscrits de poster leurs annonces, notamment leurs demandes de remplacements.

En 2022, 332 professionnels de santé ont utilisé la communauté pour poster leurs demandes de remplacements, facilitant ainsi leurs recherches en simplifiant le « bouche à oreille ». Grâce à cet outil, simple d'utilisation et rapide, les professionnels de santé disposent d'un espace dédié pour trouver facilement le ou la remplaçant(e) dont ils ont besoin. Faciliter les remplacements est un moyen de favoriser l'exercice sur le territoire et de lutter contre les déserts médicaux.

↓ EXEMPLES D'ANNONCES POSTÉES

Ophtalmologiste installé en secteur 2 à Saint-Girons (09 - Ariège) cherche remplaçant(s) lors de ses congés (plusieurs semaines par an). Cabinet en ville à 100 kms au sud de Toulouse (1h15 en voiture) au pied des Pyrénées. Cadre agréable, sans pression. Patientèle courtoise. Conditions intéressantes. Cabinet informatisé.

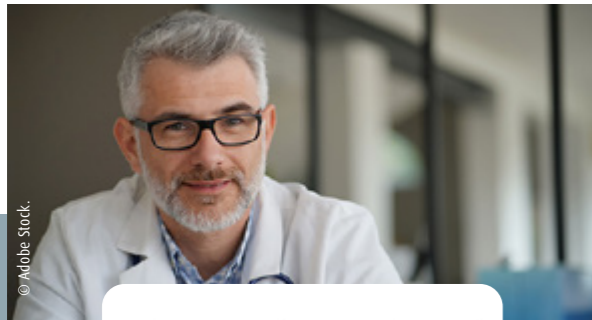
Actuellement en arrêt maladie, je recherche un remplacement pour 14 à 18 jours selon le mois, et à ma reprise un remplacement de 4 à 6 jours par mois, et 14 à 16 jours pour les congés d'été. Soins divers et intéressants.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

AGIR SUR LES PARCOURS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Des investissements dans le secteur de la santé

Au travers de ses investissements, la MACSF souhaite favoriser la préservation d'un service médical de qualité. Elle investit ainsi dans plusieurs entreprises liées au monde médical.



VIVALTO SANTE
Entre nous, la vie

Vivalto, troisième groupe de cliniques et d'hôpitaux privés en France, qui regroupe plus de 50 établissements de santé. L'objectif pour la MACSF est d'accompagner un projet de long terme associant des institutionnels et des professionnels de santé. La MACSF détient 8,8% du capital de Vivalto Santé, et 20% de Vivalto Vie, groupe de résidences de retraite bien installé en Europe avec des acquisitions récentes en Espagne et en Belgique.



Cerballiance

Cerballiance, groupe de laboratoire de biologie médicale présent sur l'ensemble du territoire français avec près de 700 laboratoires disponibles.

Déjà engagée dans des investissements sur les résidences services seniors Domitys via le fonds Capital Pierre Seniors Services, la MACSF décide en 2022 d'investir dans le fonds Lifento Care, labellisé ISR, à hauteur de 5 millions d'euros.

Ce fonds est proposé par Lifento, spécialiste européen de l'investissement dans l'immobilier de santé et médicosocial. Ce fonds est investi pour partie dans des EHPAD, des établissements de soins de suite et de réadaptation, des cliniques et des établissements hospitaliers. Le fonds Lifento Care relève de la classification SFDR 8, conforme à la politique ISR du groupe MACSF.

Aujourd'hui, la part investie au niveau des actifs immobiliers du groupe MACSF dans le secteur de la santé et de l'éducation représente près de 30%.



Roger Caniard,
Directeur Financier

« Au sein de nos investissements dans le secteur de la santé, nous apprécions particulièrement le modèle de troisième voie, commun notamment à Cerballiance et Vivalto, qui permet d'associer les praticiens et les investisseurs financiers. Une approche qui favorise l'alignement des intérêts entre actionnaires et professionnels de santé. »



Par cette voie, la MACSF conforte sa présence auprès des différents acteurs du monde de la santé, en tant qu'investisseur mais également en tant que partenaire institutionnel.

En investissant dans le secteur de la santé, la priorité du groupe reste d'être utile à ses sociétaires et de les soutenir.



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

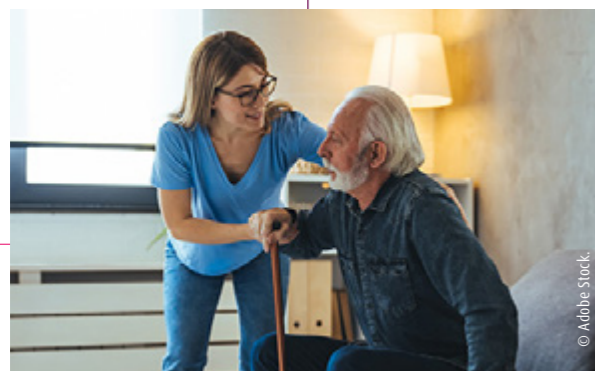
OPTIMISER LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Pour la MACSF, sécuriser la pratique professionnelle des soignants est un enjeu majeur. Ainsi, le groupe propose plusieurs solutions pour les accompagner dans la gestion de leur vie professionnelle mais aussi pour prévenir le risque médical.

La délégation d'actes : assurer les IPA (infirmières en pratique avancée)

La pratique avancée vise un double objectif : améliorer l'accès aux soins et la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées. Dans ce nouveau cadre d'exercice, l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) dispose de compétences élargies acquises après avoir justifié de deux ans de formation supplémentaires. Que ce soit au sein d'une équipe de soins primaires ou au sein d'une équipe en établissement de santé, le travail de l'IPA est coordonné par un médecin. Il peut prendre en charge, à ce jour, des patients dans 5 domaines : maladies chroniques stabilisées, oncologie et hématologie-oncologie, maladie rénale chronique, psychiatrie et santé mentale, secteur urgences. Pour le domaine des urgences, l'IPA peut participer, après décision du médecin de structure des urgences et sous sa conduite diagnostique, à la prise en charge des urgences vitales ou complexes.

La MACSF assure le statut IPA dans son contrat RCP-PJ, indispensable en cas de mise en cause par un patient.



De l'assurance cyber-risques...

Le cyber-risque est devenu une menace majeure pour les professionnels de santé. Les attaques malveillantes (vers, virus, phishing, ransomware...) sont de plus en plus fréquentes. Elles visent à détourner, manipuler, divulguer ou détruire des bases de données confidentielles (patients, collaborateurs, fournisseurs...) pour compromettre la réputation des entreprises ou extorquer des fonds. Une croissance forte des incidents avec dès 2021, près de deux attaques par jour recensées par l'ANSSI. En août 2022, l'hôpital de Corbeil-Essonnes a été victime d'une cyber-attaque. Les hackers ont ainsi exigé une rançon de 10 millions d'euros, sous peine de vendre les données personnelles et médicales au plus offrant. Quelques mois plus tard, c'est au tour de l'hôpital André Mignot à Versailles de subir une attaque qui paralyse son système informatique. Les deux établissements mettront des semaines à retrouver une organisation normale.

C'est pour se prémunir de ce type d'attaque que la MACSF propose dans son contrat d'assurance multirisque professionnelle un ensemble de garantie Cyber. Disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, les sociétaires MACSF peuvent contacter une équipe d'experts qui va immédiatement intervenir pour analyser l'attaque et procéder aux mesures nécessaires pour permettre au sociétaire de continuer son activité. Le service prévoit une assistance, une intervention technique, la réparation du système informatique et prend en charge une partie de la perte d'exploitation.

Enfin, la MACSF met à disposition sur son site Internet un guide Cybersécurité pour prévenir et partager les bonnes pratiques cyber à l'ensemble des professionnels de santé.

...à l'offre d'assistance e-réputation

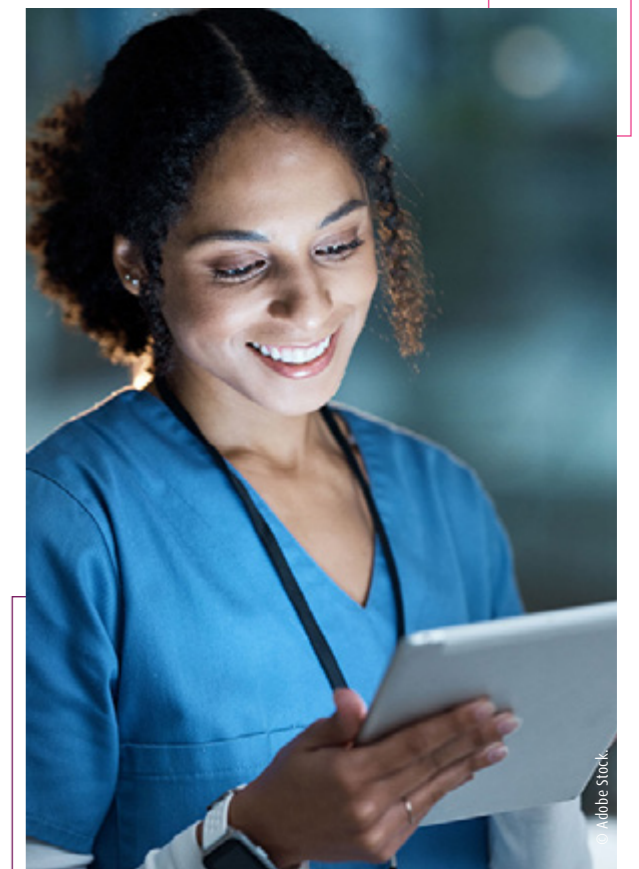
Le cyber-risque n'est pas le seul sujet de veille. Les avis sur internet sont également un point important à surveiller pour les professionnels de santé, car ils peuvent nuire à leur réputation. Article sur un blog, tweet malveillant, échange négatif sur un forum de discussion ou avis négatif déposé sur la fiche Google du sociétaire peuvent en effet porter atteinte à son image. Si le message posté est de nature injurieux ou diffamatoire, une action en justice peut être menée. Dans le cas contraire, il est toujours possible d'agir.



Le contrat RCP-PJ de la MACSF propose une option « assistance e-réputation » (au coût de 1,50 € par an). Cette option permet d'accompagner le sociétaire dans la gestion de la réponse qui respecte ses obligations déontologiques et n'envenime pas la situation. Les équipes peuvent aussi intervenir sur le référencement d'un contenu litigieux afin de limiter fortement sa visibilité.

En 2022, une enquête de satisfaction a été envoyée aux 170 sociétaires ayant bénéficié de l'assistance e-réputation. 93% des répondants se sont montrés satisfaits du service reçu.

Pour faire connaître cette option et aider les professionnels de santé à comprendre l'importance de surveiller leur e-réputation, la MACSF organise des ateliers et webinaires sur le sujet. Cette option a d'ailleurs été ajoutée à des partenariats avec des syndicats professionnels afin qu'elle soit incluse dans les contrats RCP-PJ de leurs adhérents. Les collaborateurs en relation avec les sociétaires ont également été sensibilisés pour les inciter à présenter cette option lors de leurs échanges avec ces derniers.



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

OPTIMISER LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

La Prévention Médicale fait la promotion du travail en équipe

La Prévention Médicale est une association loi 1901 fondée par le groupe en 2004. Elle a pour vocation la prévention des risques médicaux et paramédicaux auprès des professionnels de santé. Elle propose des formations, entreprend des actions de sensibilisation et d'information, réalise des actions de formation continue sur les risques liés aux soins et promeut et soutient les démarches qualité engagées par les professionnels de santé.

Chaque année, la Prévention Médicale lance un appel à candidature visant à récompenser les professionnels de santé qui s'investissent, par des initiatives innovantes, dans la prévention des risques et la sécurité des soins. En 2022, le Grand Prix de la Prévention Médicale a récompensé en particulier plusieurs projets autour de la simulation en santé :

Prix de l'interne → Le simulateur trachéo-bronchique de Vincent Lemarteleur, développé pour l'apprentissage de l'extraction de corps étranger chez l'enfant. L'objectif est de proposer cette méthode pédagogique aux apprenants, étudiants comme professionnels, pour se perfectionner dans leur pratique du soin, diminuer le risque d'erreurs et améliorer la prise en charge du patient.



Le Prix de l'interne de la Prévention Médicale met en lumière la simulation en santé, le travail en équipe et la prise en compte des facteurs humains.

1^{er} Prix ex-aequo → Le Serious Game «A la poursuite de Molairarty», créé par le Dr Jacques Wemaere, enquête virtuelle autour des scénarios de risques rencontrés régulièrement en cabinets dentaires (urgence vitale, infection, inhalation...). L'objectif de ce Serious Game : développer la culture de la sécurité et l'identification des événements indésirables graves liés aux soins.



1^{er} Prix ex-aequo → I.control, Serious Game créé par le Dr Anne-Gaëlle Venier, qui porte sur les pratiques d'hygiène. L'objectif est de sensibiliser les professionnels de santé et les patients à la prévention des risques infectieux.



2^{ème} Prix → Le kit « Permis de broyer les médicaments » du Dr Adeline Boudet, dont l'objectif est de former et de sensibiliser les infirmiers au broyage des médicaments sous un angle ludique, permettant d'éviter tout risque en cas de broyage mal réalisé, tant pour le patient que pour le personnel de santé. Comment ? Par une formation en plusieurs étapes (apprentissage en e-learning, évaluation théorique, mise en situation).



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

DES INVESTISSEMENTS DANS DES START-UP POUR AIDER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LEUR PRATIQUE AU QUOTIDIEN

Le groupe MACSF soutient depuis plusieurs années l'innovation médicale via des investissements dans des start-up en santé, leur permettant ainsi d'accélérer leur développement. La e-santé est un accélérateur d'efficacité de la pratique médicale. La soutenir est une action transverse pour participer à l'amélioration du système de santé.



Depuis 2018, la MACSF a investi dans 15 start-up dédiées à l'innovation médicale. En 2022, le groupe confirme cet engagement avec des investissements auprès de trois start-up : **Resilience**, **Wandercraft** et **Invivox**.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

Resilience, start-up ayant créé une application mobile pour accompagner les patients atteints de cancer et améliorer leur suivi thérapeutique. Cette application propose une encyclopédie d'articles, vidéos et podcasts qui permettent aux utilisateurs, grâce à un questionnaire personnalisé, de mieux comprendre leurs symptômes et d'identifier la meilleure manière de les soulager. Il permet également au lien entre patients et soignants de se maintenir, même à distance.



WANDERCRAFT

ORDINARY LIFE FOR EXTRAORDINARY PEOPLE

Wandercraft, start-up technologique de la santé, a développé un exosquelette destiné aux patients en situation de handicap moteur, révolutionnant ainsi leur traitement et leur rééducation à la marche. Conceptrice du premier exosquelette de marche auto-équilibrée, Wandercraft a décroché l'autorisation de la Food and Drug Administration de commercialiser Atalante X sur le marché américain dans le cadre de la rééducation de patients victimes d'un AVC.



Invivox, a créé une plateforme dédiée à la formation des professionnels de santé, qui centralise et diffuse des formations en ligne ou en présentiel à leur attention. Invivox a également développé un service de création de contenus sous la forme de modules courts et interactifs pour répondre aux besoins des soignants.

synapse^{MEC}

D'autre part, le groupe a également réinvesti dans la start-up **Synapse Medicine**, plateforme dédiée aux professionnels de santé qui permet de sécuriser les prescriptions médicales via l'intelligence artificielle, afin d'accompagner son développement à l'international, notamment en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.



Le groupe a par ailleurs renouvelé via sa Fondation son partenariat avec **Paris&Co**, l'agence d'innovation qui accompagne des start-up de la santé.

PARIS&CO

L'un des deux axes de la Fondation MACSF est de soutenir le programme « santé » de l'incubateur Paris & Co. Ce partenariat vient en complément de l'action du groupe MACSF de soutenir l'innovation en tant qu'investisseur dans des start-up en phase de croissance.



Nicolas Gombault,
délégué général
de la Fondation MACSF

« La Fondation MACSF est heureuse de renouveler son partenariat avec Paris&Co pour deux années supplémentaires afin de contribuer au soutien de porteurs de projets utiles au monde médical, aux professionnels de santé et à la santé des patients. Ce partenariat illustre l'engagement de la Fondation dans l'accompagnement de la transformation numérique de la santé ».



Depuis la création d'un programme dédié en 2015, Paris&Co a accompagné plus de 100 start-up dans le domaine de la santé avec pour ambition de contribuer à la transformation durable du système de santé.

Parmi les start-up incubées chez Paris & Co, on peut citer en exemple **Damae Medical**, qui a créé un dispositif d'imagerie 3D pour le diagnostic non-invasif des cancers de la peau, **Implicity**, une plateforme basée sur l'IA qui automatise la surveillance à distance des dispositifs cardiaques implantés, ou encore **Cibiltech**, qui a pour objectif de prévenir les défaillances d'organes grâce à l'IA et améliorer ainsi la prise en charge des patients transplantés.

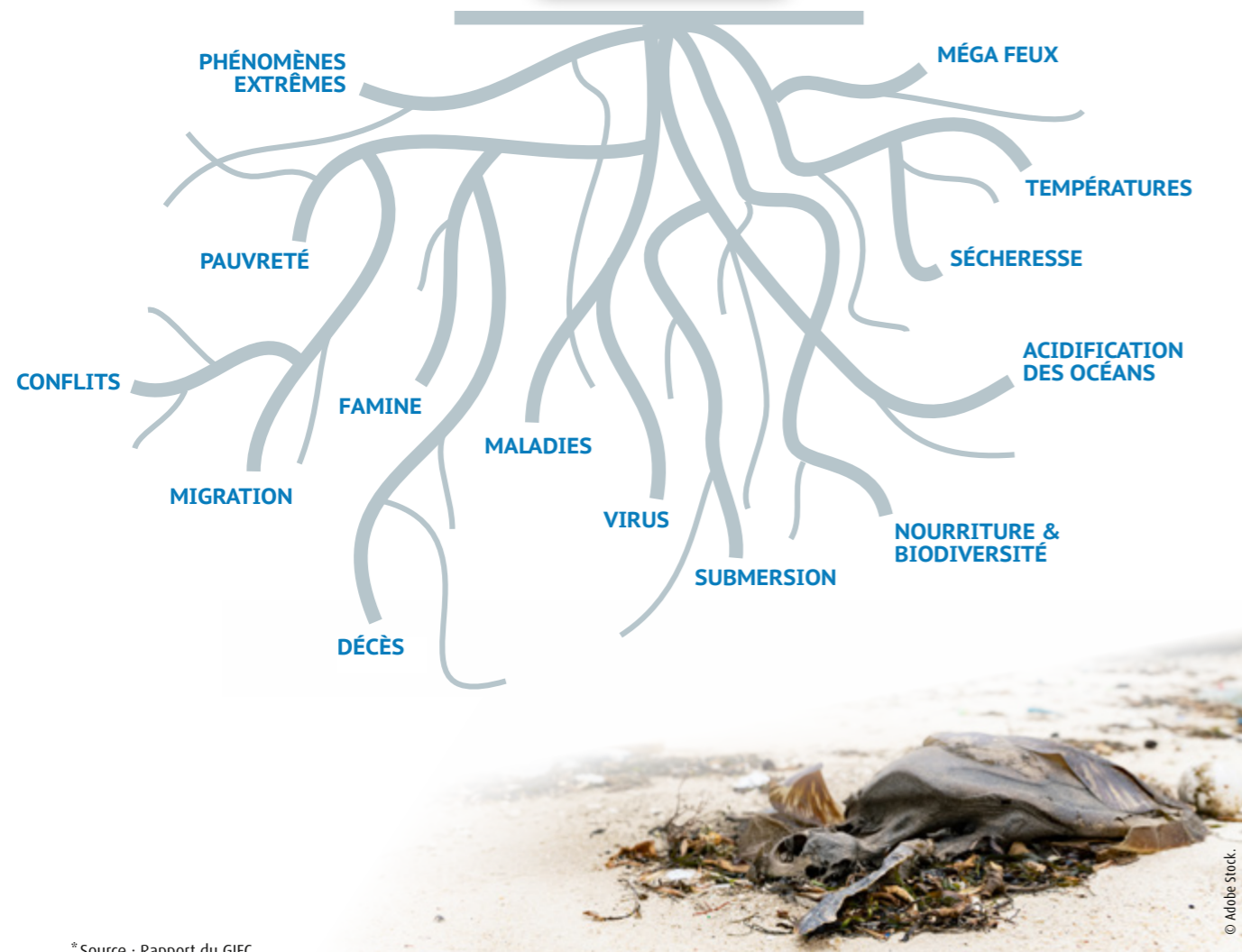
LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique impacte la société de manière générale et spécifiquement nos modèles économiques, relationnels et opérationnels sur l'ensemble de nos métiers d'assureur, d'investisseur et d'employeur. Le groupe MACSF propose et soutient des actions ciblant l'atténuation des impacts et l'adaptation de nos modèles en agissant en entreprise citoyenne.

Les impacts du réchauffement climatique sont nombreux :

+1,2°C*

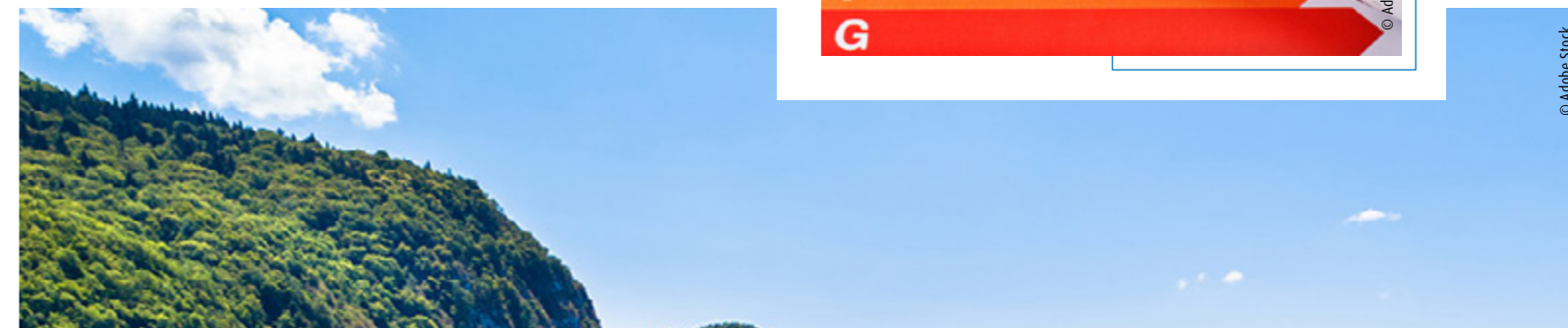
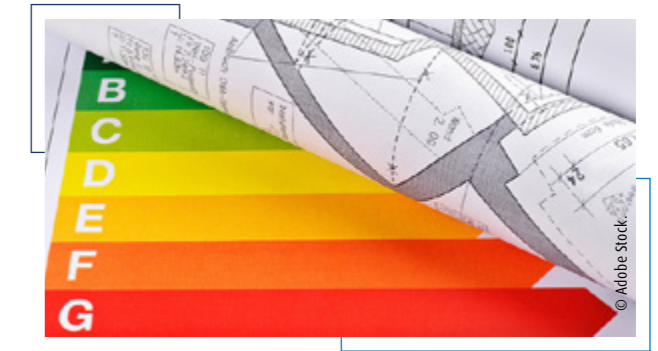
de réchauffement climatique depuis l'ère pré-industrielle



LA MACSF FAIT SON BILAN CARBONE

Comment ça marche ?

Le bilan carbone est un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre directes ou induites par l'entreprise, en vue de concevoir et de mettre en place un plan de réduction de ses émissions. Les activités de l'entreprise sont prises en compte, mais également celles en amont et en aval.



* Source : Rapport du GIEC.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

LA MACSF FAIT SON BILAN CARBONE

Le groupe MACSF produit 11 000 tonnes de CO2 par an, soit 7 tonnes de CO2e par collaborateur.

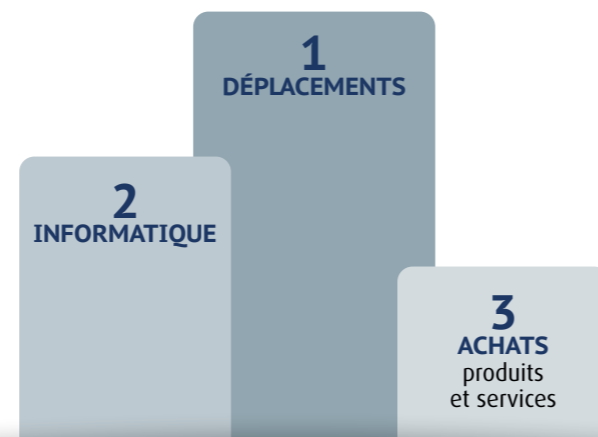
Le groupe MACSF a réalisé son premier bilan carbone relatif au fonctionnement interne de l'entreprise avec Greenly. La MACSF est par ADN et compte tenu du secteur d'activité « raisonnable » en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Au-delà de la nature même d'activité, le groupe est sobre par rapport à son secteur.

C'est l'équivalent de 6 400 AR Paris-NY ou encore de l'émission annuelle de 1100 habitants en France.

Sur le podium de nos émissions, se placent les déplacements (incluant les déplacements professionnels et les trajets domiciles-travail), l'informatique (matériel de bureau et informatique, numérique et données) et l'achat de produits et services.

Le bilan carbone de la partie investissement constitue la quasi totalité des émissions à effet de serre. Le calcul de l'empreinte carbone du portefeuille est réalisé sur 63% des actifs (hors Unités de Compte, équivalent de 19 935 millions d'euros) par le prestataire carbone 4.

En tCO ₂	
Scope 1&2	521 491
Scope 3	3 061 984
TOTAL	4 403 587



FOCUS

SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL DES COLLABORATEURS

49%
prennent les transports en commun

7%
des modes « propres »
marche, vélo, trottinette

42%
la voiture - en moyenne pour réaliser une distance de 32,4 km

2%
scooter ou moto

83% des collaborateurs utilisent toujours le même mode de transport.

42% des collaborateurs utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Cette proportion est bien sûre plus importante en région où l'offre de transports en commun est plus réduite. Parmi eux :

93%
un véhicule thermique

13%
un véhicule hybride

2%
un véhicule électrique



AMBITION
Réduire son bilan carbone de **25%** à périmètre constant entre 2021 et 2025.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Remplacer plutôt que réparer : un principe qui s'applique aussi dans le secteur de l'assurance. Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

La MACSF encourage ainsi le réemploi dans ses contrats auto. Aujourd'hui, chaque année en France, environ 1,5 million de véhicules deviennent hors d'usage. Les réseaux de pièces de réemploi se constituent et modifient en profondeur le modèle économique automobile. Les voitures sont démontées, les composants répertoriés et livrés dans toute la France dans un délai très court.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE*

* Source : ADEME.

3 DOMAINES 7 PILIERS

1 RECYCLAGE (MATIÈRE ORGANIQUE)



2 EXTRACTION / EXPLOITATION

3 ÉCO-CONCEPTION (PRODUITS ET PROCÉDÉS)

4 ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALES

5 ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

6 ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

- RÉEMPLOI
- RÉPARATION
- RÉUTILISATION

7 CONSOMMATION RESPONSABLE

- ACHAT
- CONSOMMATION COLLABORATIVE
- UTILISATION

Cette démarche est à la fois écologique, économique et sociale :

- Ecologique car elle favorise la réutilisation et évite la production d'une pièce neuve, préservant ainsi les ressources naturelles et les émissions de CO².
- Economique, car étant moins chère qu'une pièce neuve chez le constructeur, la pièce de réemploi est garantie.
- Sociale car la pièce de réemploi est produite en France, au plus près des sites de collecte dont les emplois ne sont pas délocalisables.

La réparation est aussi favorisée au sein de nos contrats multirisque habitation pour les appareils électroménagers. Dans 4 cas sur 10 la réparation est possible. En plus d'un coût moindre, la réparation est beaucoup plus rapide pour le sociétaire. C'est donc un cercle vertueux qui apporte de la satisfaction client.

Le même principe s'applique dans le cadre d'un sinistre habitation tel qu'un cambriolage. Plutôt que de remplacer toute une menuiserie extérieure après un vol ou une tentative de vol, la réparation est effectuée sur place, lorsque cela est possible, avec le prestataire Sky'inLab depuis juin 2022. Un vol est traumatisant pour le sociétaire, réparer est ainsi une solution rapide et simple qui évite des délais de commande plus longs. C'est donc une véritable amélioration de la qualité de service. Réparer réduit aussi le bilan carbone.

C'est un changement de paradigme et de mentalité sur toute la chaîne qui s'opère : interne via les gestionnaires sinistres, experts, mais aussi acceptation client.

Indicateurs

		2021	2022
Panne électroménager	Nombre de dossier avec coût	704	562
Domage auto	Part des dommages auto utilisant au moins une pièce d'occasion	6 %	8,50 %

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

ENCOURAGER L'UTILISATION D'ÉNERGIES DURABLES ET LA LIMITATION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Le plan de sobriété énergétique

La MACSF veut agir sur la consommation des énergies. Tout d'abord, c'est tout simplement en essayant d'être elle-même irréprochable. Pour cela, la MACSF fait en sorte que son siège social utilise le moins d'électricité possible. Un plan de sobriété énergétique a été mis en place : baisse du chauffage, programmation de la température jour, nuit et week-end, extinction automatique des lumières après 20h30, mise en veille des écrans, extinction de l'enseigne lumineuse du siège la nuit. Une communication sur les éco-gestes auprès des collaborateurs a aussi été déployée.



Le groupe MACSF a par ailleurs signé la charte EcoWatt, un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. Environ 400 entreprises françaises sont également signataires de cette charte.

Le développement des expertises en visio

La sobriété énergétique, c'est aussi le développement de l'usage de la visio pour les expertises. Au lieu d'envoyer un expert sur place, l'expertise peut en effet se faire à distance en vidéo via la webcam d'un ordinateur, smartphone ou tablette tactile. Cela présente plusieurs avantages : une plus grande réactivité, et la limitation des déplacements surtout pour les zones moins peuplées où l'expert vient de plus loin. 26 % des dossiers dégâts des eaux sont ainsi traités en visio. Pour les sinistres catastrophe naturelle sécheresse, la visio expertise a aussi été développée. Le volume de dossiers devrait être 2 à 3 fois supérieur dans les années à venir avec le changement climatique, la visio permettra ainsi d'être plus réactifs.



Soutenir les énergies propres

Par ADN et par conviction, le groupe MACSF n'assure aucune activité en lien avec l'industrie, l'extraction des énergies fossiles et les transports.

Le groupe MACSF soutient l'évolution de la mobilité thermique vers une mobilité utilisant davantage d'énergies durables. En 2035, plus aucune voiture thermique ne devrait être commercialisée dans l'Union Européenne. Le groupe anticipe en favorisant l'écosystème autour des voitures hybrides et électriques avec des actions concrètes :

- Proposition de tarifs préférentiels pour les véhicules électriques et hybrides.
- Adaptation de la garantie pannes mécaniques en prenant en charge la batterie de traction dans son contrat.
- Création d'une assistance e-mobilités 4 roues et 2 roues. Le dépannage ou remorquage du véhicule électrique jusqu'au domicile du bénéficiaire ou à la borne de recharge publique la plus proche est pris en charge lorsque le véhicule électrique est immobilisé à la suite du déchargement total/de la panne sèche de la batterie de traction en cas de borne publique ou câble non adapté au véhicule, borne publique cassée ou en panne, perte/vol/dégradation du câble du véhicule électrique.

Si le véhicule électrique est immobilisé à la suite de la perte/vol/dégradation du câble, la garantie couvre soit les frais de retour des bénéficiaires jusqu'au domicile, leur destination ou au magasin spécialisé pour l'achat d'un câble de rechargement.



Indicateurs

		2021	2022
Financements véhicules propres	Part des véhicules électriques et tous type hybrides par rapport au montant total financé.	21,03 %	29,32 %
Assurance véhicules électriques/hybrides	Nombre de véhicules électriques/hybrides assurés	18 364	24 341
Assurance mobilités urbaines	Nombre de contrats Mobilité	1 660	2 226
Assurance VAE	Nombre de vélos assurés	18	280

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

INVESTIR DE FAÇON ENGAGÉE

Une politique volontariste d'investissement responsable

Politique d'exclusion

Le groupe MACSF a mis en place une politique d'exclusion pour ses nouveaux investissements. Sont ainsi exclues :

- Les entreprises issues du secteur du tabac.
- Les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur du charbon et dépassant au moins un des seuils suivants :
 - les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 mégatonnes,
 - les entreprises dont la capacité installée des centrales au charbon dépasse 5 gigawatts,
 - les entreprises dont la part du charbon dans le chiffre d'affaires est supérieure à 20 %,
 - les entreprises dont le mix énergétique des activités de production d'électricité est supérieur à 20 %.
- Les entreprises dont la production d'énergies fossiles non conventionnelles représentent plus de 30 % de la production annuelle d'énergies fossiles.
- Les entreprises avec des controverses environnementales et sociétales élevées.

Ces critères représentent environ 2500 entreprises exclues des nouveaux investissements.

D'ici 2030, le groupe MACSF s'engage à l'arrêt du financement d'acteurs dont les énergies fossiles non conventionnelles représentent plus de 10 % de la production annuelle d'énergies fossiles ou qui développent de nouveaux projets dans les énergies fossiles non conventionnelles.

Politique d'inclusion

À fin 2022, 2,4 milliards d'euros ont été investis selon la politique d'inclusion du groupe MACSF. Ce sont des investissements qui répondent à au moins un des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Ainsi, le groupe MACSF a par exemple investi dans l'émission obligataire verte d'un opérateur de transport électrique européen. Ce financement permettra l'installation de lignes à courant continu haute tension, plus efficace à longue distance ainsi que la construction de convertisseur améliorant l'accès du réseau aux énergies renouvelables.

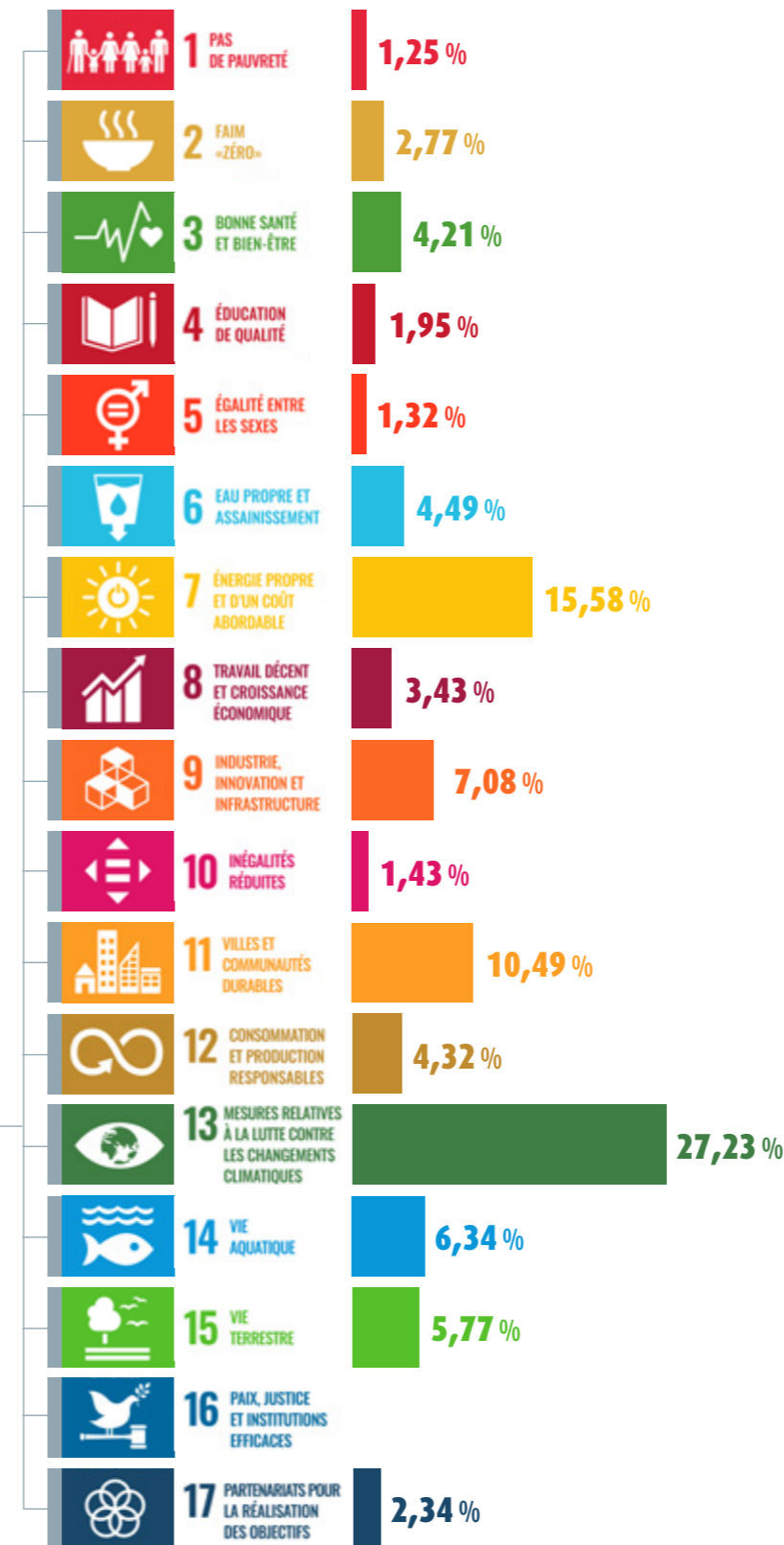
Pour définir et évaluer ses politiques, la MACSF s'appuie sur les ODD adoptés en 2015 par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces objectifs sont répartis selon les dix-sept catégories (voir graphique ci-contre).

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES MACSF PAR ODD

Dans sa politique d'inclusion, le groupe MACSF soutient également les entreprises ayant rejoint l'initiative Science Based Targets. Cette initiative regroupe des partenaires issus des mondes public (programme Global Compact des Nations Unies) et privé (WWF, World Resources Institute, CDP anciennement Carbon Disclosure Project). L'objectif est d'identifier les entreprises engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour s'aligner sur une trajectoire 2 degrés de l'Accord de Paris.



Proposer une offre d'épargne et de retraite responsable



Un fonds labellisé Greenfin proposé en unités de compte.

Le fonds **Schroder Global Energy Transition** est un fonds thématique proposé dans la gamme en unités de compte du groupe MACSF. Ce fonds propose une politique d'investissement tournée vers des entreprises engagées dans la transition énergétique qui répond aux enjeux climatiques actuels. Sa stratégie responsable est labellisée par le **Label GreenFin**. Ce label a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique.

Schroder Global Energy Transition est constitué d'actions de sociétés internationales, dont au moins 75 % d'actifs consacrés à des investissements durables. La construction du portefeuille repose sur le choix d'entreprises les plus engagées dans le thème de la transition énergétique, sur l'ensemble des activités : production, stockage, transport, distribution et consommation intelligente.

Concrètement, voici des exemples de titres en portefeuille du fonds **Schroder Global Energy** :

Alfen, spécialiste de la recharge des véhicules électriques, du stockage de l'énergie et des applications de réseaux,

Vestas, leader mondial de production de turbines éoliennes,

Nexans, producteur de câbles et de solutions de câblage dans le secteur des infrastructures électriques essentielles pour la transition énergétique.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les supports proposés relevant de l'article 8 et 9 de la réglementation SFDR

Les supports peuvent être responsables de différentes manières et doivent respecter certaines contraintes réglementaires européennes.

Entrée en vigueur en mars 2021, la réglementation européenne « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) a pour objectif de renforcer la transparence vis-à-vis des investisseurs. Cette loi propose un certain nombre d'articles qui visent à une transparence accrue, à la fois au niveau des produits financiers et au niveau des sociétés de gestion.



Classification du règlement SFDR

Article 6

Pas de caractère ESG spécifique, respect uniquement de garanties minimales environnementales et/ou sociales

Article 8

Les investissements doivent promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales

Article 9

Les investissements poursuivent un objectif environnemental et/ou social

- Certains supports évaluent les effets négatifs des investissements sur la planète et la société et limitent voire excluent en conséquence les activités nocives, par exemple, le charbon ou le tabac.
- Les supports relevant de l'article 8 du règlement européen SFDR promeuvent des caractéristiques sociales ou environnementales et peuvent investir dans des investissements durables. Il s'agit de supports dont une partie de l'épargne est investie, par exemple, dans des entreprises

participant à la préservation des forêts ou de la biodiversité marine, ayant ainsi un impact bénéfique sur l'environnement.

- Les supports relevant de l'article 9 du règlement européen SFDR représentent les fonds dont la démarche d'investissement se veut la plus ambitieuse concernant le caractère durable. Il s'agit de supports totalement investis dans des activités permettant, par exemple, de réduire les émissions carbone ou des activités à impact positif et plus vertueuses pour la planète et la société.

NATURE DU SUPPORT	SUPPORT	SFDR
Fonds patrimoniaux	Carmignac Patrimoine	Article 8
	DWS Concept Kaldemorgen	Article 8
	Eurose	Article 8
	JP Morgan Global Income	Article 8
Fonds à échéance	Objectif 2028 Edmond de Rothschild	Article 8
Fonds d'obligations convertibles	Lazard Convertible Global	Article 8
	Médi Convertibles Responsable	Article 8
Fonds d'actions thématiques	DWS Top Dividende	Article 8
	Pictet Global Megatrend Selection	Article 8
	Candriam Equities Biotechnology	Article 8
	Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	Article 8
	Insertion Emplois Dynamique	Article 9
	Médi Immobilier	Article 8
	Shroder Global Energy Transition	Article 9
	Sycomore Sélection Responsable	Article 8
	Fonds d'actions géographiques	JPM US Select Equity Plus
Médi Actions		Article 6
Médi Emergents		Article 8
Fonds métaux précieux	OFI Precious Metals	Article 8
Fonds d'actifs non cotés	Tikehau Financement Entreprises	Article 8
Fonds immobiliers	Primovie	Article 9
	Rivoli Avenir Patrimoine	Article 8
Fonds monétaire	Médi Monétaire	Article 8

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Une politique immobilière responsable

En tant qu'investisseur immobilier, le groupe MACSF intègre les considérations environnementales dans ses choix d'investissements et aussi pour la consommation énergétique des actifs immobiliers.

Un engagement en faveur de la politique ESG

Le groupe MACSF poursuit sa politique ESG (Environnemental, Social/Sociétal et Gouvernance) en matière d'immobilier. A ce titre, la MACSF est devenue membre de l'OID (Observatoire de l'immobilier durable), une association qui participe activement à la montée en puissance des thématiques ESG en France et à l'international, par un programme d'actions sur le terrain et auprès des pouvoirs publics. Le groupe continue de participer activement au baromètre annuel de la performance environnementale. La mise en œuvre de sa politique ESG immobilière, c'est aussi la réalisation d'un premier recensement des immeubles équipés de systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB).

Le groupe a continué d'investir dans des immeubles labellisés et à proximité des transports. Ainsi, les actifs immobiliers sont dans 95% des cas situés à moins de 500 mètres d'une solution de transports et pour les 5% restants, c'est la nature même qui justifie cet éloignement (centres de loisirs avec hébergement).

Des consommations énergétiques pilotées

Le groupe MACSF pilote ses données de consommation énergétique en s'appuyant sur l'outil de référence du marché en matière d'Energy management, Deepki, mis en place depuis 2019. Il accompagne ses locataires en réalisant pour leur compte la déclaration OPERAT 2022, plateforme de recueil et de suivi des consommations d'énergie du secteur tertiaire, qui fixe à partir d'une année de référence une ambition de réduction de 40% des consommations. Près de 80% des locataires ont signé un mandat autorisant la MACSF à déclarer pour leur compte.

Au niveau du suivi des consommations énergétiques des actifs immobiliers, les chiffres 2022 témoignent sur les 10 actifs clés d'une amélioration globale des consommations énergétiques, liée également à la mise en place avec les locataires de plan de sobriété énergétique notamment depuis les recommandations gouvernementales de septembre 2022.

Tant sur le patrimoine habitation que sur le patrimoine tertiaire, les premiers diagnostics énergétiques ont été menés et permettent d'identifier les premières orientations.



Le « Label du Meilleur Conseil Épargne » décerné à la MACSF

La MACSF a reçu fin 2022 le « Label du Meilleur Conseil Épargne » décerné par le magazine Challenges et le site internet retraite.com. Ce prix vient récompenser la qualité des conseils prodigués aux sociétaires en évaluant selon 80 critères par 63 « clients-mystère ». Décerné par la Revue Challenges, ce prix vient récompenser la qualité de la relation client dans le secteur financier. La MACSF fait partie des 16 organismes distingués, à la pointe de la transparence, parmi 62 grands acteurs.

C'est la plus grande enquête menée par un magazine sur le sujet de la relation entretenue entre un établissement et ses épargnants. Challenges a analysé les sites internet de 62 grands acteurs (36 assureurs, 14 banques et 12 services en ligne). Des clients mystère ont contacté des conseillers pour demander des renseignements et des conseils sur les contrats d'épargne et de retraite proposés. Seules 16 entités dont 8 assureurs, ont obtenu la labellisation.

Face à un contexte sur les marchés financiers particulièrement troublé et à l'inflation galopante, les épargnants français sont en quête d'informations claires et de repères. L'accès aux informations sur leurs contrats d'épargne et de retraite est au cœur de la stratégie de communication de la MACSF.

Indicateurs

	2021	2022
Part des encours des UC sur RES MS art 8 et 9 SFDR	61,19 %	95,40 %
Obligations responsables	1,78 Mds €	2,4 Mds €



Ségolène de Dianous,
Directrice de l'Expérience
Sociétaire et de l'Engagement

« La transparence fait partie de notre ADN, nous voulons donner toutes les informations utiles à nos clients sociétaires - avant, pendant et après la souscription. »

LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

La politique RSE du groupe MACSF accorde une place centrale à la santé, à la qualité de vie au travail et à l'engagement de ses collaborateurs. Ainsi, tout au long de l'année, le groupe a encouragé la participation de ces derniers à des initiatives favorisant la préservation de leur santé, leur épanouissement professionnel et la prise de conscience des enjeux sociétaux et environnementaux.

UNE STRATÉGIE HUMAINE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

144

RECRUTEMENTS
(TOUTES CATÉGORIES
CONFONDUES)

115

CDI

9

APPRENTIS

18

CDD

2

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Une politique RH volontariste

Malgré un contexte tendu lié à une forte concurrence sur le marché de l'emploi, la MACSF a continué de recruter en 2022. Attentif à l'accueil de ses nouveaux collaborateurs, le groupe a poursuivi le déploiement de son parcours d'intégration, notamment de son programme START, dont l'objectif est de donner aux nouveaux entrants toutes les clés pour mieux appréhender leur environnement de travail. Côté accompagnement, 2022 a été dense, avec un volume de 45760 heures de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs avec une attention particulière portée aux nouveaux entrants et aux collaborateurs dont l'emploi est en transformation, pour poursuivre le développement de leurs compétences et les préparer aux évolutions de leurs métiers.

Un nouvel accord sur le travail à distance a également été négocié avec les partenaires sociaux permettant à près de 60% des collaborateurs du groupe de bénéficier jusqu'à 3 jours de télétravail, tout en organisant des temps de présence sur le lieu de travail indispensables à la cohésion d'équipe.



Erika Sam,
directrice
des ressources
humaines

« En tant qu'assureur des professionnels de santé, l'engagement fait partie de notre ADN. C'est pourquoi notre politique RH met un point d'honneur à impliquer les collaborateurs du groupe au travers d'actions qui font sens et qui s'intègrent dans la lignée de notre raison d'être. De notre dispositif de sensibilisation aux enjeux de notre écosystème à nos actions en faveur de la qualité de vie au travail, nous avons à cœur d'intégrer la RSE dans toutes nos actions. »



INDEX ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

87/100

La progression d'un point par rapport à l'exercice 2021 confirme l'engagement de la MACSF dans le suivi de ses actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les mesures se matérialisent dans les accords successifs sur l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail.

SANTÉ AU TRAVAIL : PRÉVENIR POUR ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Attachée aux questions de santé et de bien-être au travail, la MACSF accorde, tant en interne qu'en externe, une place importante aux actions de prévention, persuadée de leur impact sur le niveau d'engagement et de performance des collaborateurs.

Qualité de vie et conditions de travail : une semaine en quête de sens

À l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), la MACSF a organisé, du 20 au 24 juin 2022, une série d'actions à destination de ses collaborateurs, sur le thème « En quête de sens au travail ». Ces moments de partage ont permis de développer une cohésion d'équipe entre les participants. La semaine s'est achevée par un questionnaire sur la quête de sens au travail.

La nutrition, le thème de la campagne de prévention santé de l'année

Œuvrer pour le bien-être de ses collaborateurs, tel est l'un des engagements de la MACSF.

Dans cette logique, le groupe a organisé une campagne de prévention sur la santé et la nutrition. Dans la continuité des précédentes campagnes organisées, conformément à l'accord et aux engagements du groupe sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), cette opération s'est déroulée en plusieurs étapes. Mini-quiz, conférences, entretiens individuels avec une diététicienne ou un sophrologue, de nombreuses actions ont été menées pour apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les collaborateurs.



LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

SANTÉ AU TRAVAIL : PRÉVENIR POUR ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS



Octobre Rose : des ateliers pour sensibiliser au dépistage

Conscient qu'au cours de sa vie, une femme sur huit sera touchée par un cancer du sein et que seulement une femme sur deux réalise un examen de dépistage, le groupe a sensibilisé ses collaborateurs à travers des ateliers de prévention. Dans la lignée des actions menées par la direction des ressources humaines, en étroite collaboration avec Sara Laghzaoui Al Bachiri, infirmière du travail, le groupe a mis en place des ateliers d'information et d'auto-examen sur mannequin. Ainsi, du 18 au 21 octobre à l'occasion de la campagne annuelle Octobre Rose, 64 collaboratrices se sont initiées à l'auto-palpation.

«J'ai trouvé que cet atelier était une très bonne initiative. Nous avons été initiées à l'auto-palpation et nous avons partagé nos expériences. Le dépistage est très important, il faut parler autour de nous, et ça peut d'abord passer par l'auto-diagnostic. Merci à la MACSF pour cette animation que j'ai trouvée intéressante voire même indispensable» témoigne Samantha, collaboratrice MACSF.

2022 : OBJECTIF SENSIBILISATION À LA RSE

Des conférences pour mieux comprendre

Parce que c'est ensemble que nous pourrions relever un défi pour l'avenir - améliorer le monde de la santé et lutter contre le dérèglement climatique - l'ensemble des collaborateurs MACSF a été mobilisé pour appréhender les enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.



Toutes les directions ont ainsi bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux de la RSE avec la conférence « Comprendre pour agir », animée en interne par Emmanuel Renoux, directeur RSE de la MACSF. Du plus au moins initié, tous les collaborateurs ont appréhendé les défis du climat, de l'humain, des valeurs, du numérique, ainsi que les actes fondateurs de la RSE et le rôle de la MACSF en tant qu'assureur. Cette première approche a permis aux collaborateurs de s'initier ou d'approfondir ces thématiques, mais aussi de mieux comprendre la démarche de leur employeur en matière de responsabilité sociétale.



Une semaine pour s'inspirer, approfondir et tester

Du 3 au 7 octobre, le groupe MACSF a vécu un temps fort autour de la RSE. Organisée en interne, la semaine de la RSE a été rythmée par des conférences, des fresques et des ateliers participatifs, visant à approfondir les thématiques telles que le climat ou l'économie circulaire.

«Durant une semaine, les collaborateurs ont pu choisir à la carte les thèmes qui les intéressaient le plus : fresque du climat, du numérique, de l'économie circulaire, ateliers consommation responsable, zéro déchet ou encore empreinte carbone. Nous avons aussi tenu à varier les formats pour que tout le monde puisse participer. Nous avons ainsi organisé des animations au siège dont la visite de start-up en e-santé venues pour présenter leurs innovations, ainsi que des sessions à distance pour les collaborateurs du réseau» explique Caroline Jeanbert, cheffe de projet communication corporate.

S'inscrivant dans un vaste dispositif d'acculturation à l'attention des collaborateurs, une douzaine d'activités ont été proposées et plus de 200 personnes ont répondu à l'appel. S'inspirer, approfondir et tester, les trois mots clés qui donnent le sens à cette opération !

PERSPECTIVES

Un investissement en soutien à la prise en charge du grand âge

Le groupe MACSF a décidé d'accompagner la restructuration du groupe Orpéa avec la Caisse des dépôts, CNP Assurances et la MAIF. Cette décision est en pleine cohérence avec son engagement auprès des professionnels de santé et s'appuie sur son expérience du secteur des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

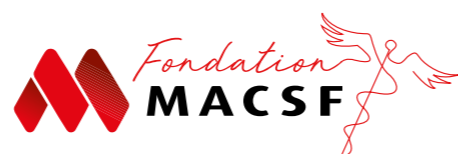


Aux âges les plus avancés, lorsque les pathologies sont multiples et que l'attention doit être de tous les instants, les professionnels de santé jouent un rôle d'autant plus central que les personnes sont vulnérables et parfois isolées. Créer un cadre à la fois exigeant sur le plan sanitaire, respectueux des personnels soignants, des résidents et de leurs familles, tout en appliquant des règles indispensables de bonne gestion, est l'équation à résoudre dans les établissements médicalisés d'accueil des personnes âgées.

Malgré la difficulté de la tâche, il est indispensable de trouver des solutions, car la prise en charge du grand âge va devenir une nécessité de plus en plus prégnante les prochaines années, compte tenu de l'évolution démographique, avec une croissance de 60 % des personnes âgées en perte d'autonomie en France d'ici 2050. Orpéa gère 982 établissements dont 560 en France, accueille 250 000 patients par an et emploie 70 000 employés dont 60 % de personnel soignant. Préserver l'activité d'un groupe comme Orpéa présente donc une importance particulière à laquelle le groupe MACSF est forcément très attentif.

Une enquête sur la santé des soignants pour mieux les soutenir

Le monde de la santé est aujourd'hui en souffrance : épuisement professionnel, pénibilité de l'exercice, contraintes administratives ou encore violence sont autant de facteurs qui amènent petit à petit à un risque de santé publique. Face à ce constat préoccupant, la Fondation MACSF a souhaité agir pour soutenir les professionnels de santé.



L'un des deux axes de la Fondation MACSF concerne la santé des soignants. Ce thème s'inscrit totalement dans le cadre de la politique RSE du groupe portant sur l'amélioration de la santé. Concernant ce dernier, la Fondation lance ainsi une grande enquête sur la santé des soignants auprès d'un large panel de clients-sociétaires médecins (généralistes et spécialistes), chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, kinésithérapeutes et étudiants, qu'ils exercent à l'hôpital ou en libéral.

« L'enquête propose un outil d'auto-diagnostic sur les risques privés et professionnels. Ce diagnostic permet d'identifier les faiblesses et les risques qui impactent l'activité des professionnels de santé. Elle leur permet de s'auto-évaluer et de se situer par rapport aux réponses de leurs pairs » explique Florence Duret, directrice de la Fondation.

Les résultats de cette grande enquête permettront de proposer des actions de prévention et des solutions d'accompagnement aux soignants en souffrance, de contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie au travail (QVT) et ainsi contribuer à la sécurité des soins qu'ils prodiguent.

Une politique de prévention santé engagée

Le groupe MACSF est également convaincu de l'importance et de la priorité à donner à la prévention santé de ses collaborateurs. Il renforcera son dispositif en 2023 au moyen d'une politique RH résolument orientée RSE pour donner encore plus de voix et incarner sa signature de marque.



« La direction des ressources humaines proposera tout au long de l'année des temps forts de prévention santé au travail » souligne Karine Stavrevitch, responsable RH.

Au mois de mars, le sommeil sera à l'honneur, l'occasion d'aborder ses bienfaits, ses perturbateurs et les risques de ses troubles sur la santé. La sécurité et la santé au travail seront abordées en avril, suivies en juin par une semaine dédiée à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). En octobre, le cancer du sein sera abordé, à travers un nouvel événement sportif fédérateur, cette année en partenariat avec Odyssea. Depuis 20 ans, cette association sensibilise sur l'importance de la pratique d'une activité sportive en prévention de la maladie. Pour cela, elle organise des courses/marches, avec pour objectif de reverser localement des fonds en faveur de la lutte contre le cancer du sein afin d'aider associations, patientes et centres de recherches. L'année se clôturera avec la cause du handicap. Un programme dense qui permettra de placer la santé au premier plan, tout en sensibilisant de nombreux collaborateurs, et en renforçant leur engagement.

